



Objet : Procès verbal de l'Assemblée spéciale sur la désaffiliation de la FAÉCUM à la FEUQ
Présenté aux : Membres de l'Association des Étudiant(e)s en Droit
Par : Catherine Côté
Date : Mardi le 17 mars 2015
Lieu : Local B-2245

0. Ouverture

Léo Sirois propose l'ouverture de l'assemblée spéciale.

Camille Lebel appuie.

Il y a un observateur : Vincent Fournier Gosselin, Secrétaire Général de la FAÉCUM.

Julien Thibault propose l'admission des observateurs à l'assemblée spéciale.

Philippe Letarte appuie.

Il y a une demande de vote.

La proposition est appuyée à majorité.

Philippe Letarte propose de donner un droit de parole aux observateurs.

Jean-Nicolas Bissonnette appuie.

Il y a une demande de vote.

La proposition est appuyée à majorité.

1. Désaffiliation de la FEUQ

Philippe Letarte relègue son droit de parole à Vincent Fournier Gosselin.

Julien Thibault appuie.



Vincent Fournier Gosseline est secrétaire général de la FAÉCUM. Il explique que la FAÉCUM représente les 83 associations membres. Présentement, celle-ci est affiliée à la FEUQ. Il y a présentement une vaste consultation quant à une nouvelle affiliation nationale. Le résultat de cette AG va être porté par l'exécutif de l'AED au congrès annuel de la FAÉCUM. Chaque association est représentée par son nombre de membres. C'est un processus murement réfléchi.

D'abord, il explique que la FAÉCUM a constaté une perte de représentativité de la part de la FEUQ. Il y a eu 4 désaffiliations de la FEUQ. La FEUQ, il y a 15 ans, représentait quasiment toutes les associations. Maintenant, il en reste 9 (sur environ 30). Les gens de Laval McGill et Concordia ont refusé catégoriquement de revenir à la FEUQ. Il ne reste plus beaucoup d'associations.

Aussi, il y a une diminution de son efficacité politique. Entre autre, on veut faire face au gouvernement. On se rend compte que ce n'est pas le cas. Dans le rapport envoyé, il y a plusieurs dossiers comme les compressions. Il y a un recul historique subit pour augmenter l'endettement étudiant. Les prêts ont été touchés.

Finalement, pour la 2^e partie de la proposition, il pense que c'est important d'avoir une représentativité nationale. Il faut coaliser les gens et de se demander si c'est possible de faire mieux dans l'éventualité où le congrès veut aller de l'avant avec la désaffiliation.

Simon Telles demande pourquoi ne pas changer la FEUQ à l'interne et quelles sont les démarches qui ont été faites.

Vincent Fournier Gosselin dit que ça fait 2 ans qu'il est autour de la table de la FEUQ et que ça fait plusieurs années qu'on essaie de la réformer. Les choses sont un peu coulées dans le béton. L'Association nationale doit absolument être plus représentative. Il ne pense pas que ce soit possible de ramener les autres associations à la FEUQ.

Marie Alexandra Ignatieff se demande pourquoi les associations décident de ne pas revenir à la FEUQ.

Vincent Fournier Gosselin dit que Chicoutimi a entamé un processus de désaffiliation l'an dernier et que la FEUQ les a poursuivis. Ça a créé beaucoup de tension, et c'était la même chose avec Sherbrooke il y a quelques années. Les gens constatent le manque d'efficacité politique. Les problèmes de non-reconnaissance des référendums ont créé d'autres problèmes.

Vincent Guérard se demande qu'elle sera la participation des associations membres dans la réflexion sur la nouvelle association nationale.

Vincent Fournier Gosselin dit que le processus, dans l'éventualité où le congrès veut se désaffilier, va être d'élire un comité qui fera la réflexion et qui recevra les propositions des associations membres. La FAÉCUM va observer les discussions à Laval qui ont lieu cette fin de semaine et consultera certainement ses associations membres.



Colin Pratte se demande pourquoi la FAÉCUM ne joindrait pas une association nationale qui existe déjà, comme l'ASSÉ.

Vincent dit que l'ASSÉ ne reconnaît pas les modes de consultation de la FAÉCUM, c'est donc un problème. Il n'est pas convaincu que les objectifs politiques de la FAÉCUM sont en concordance avec ceux de l'ASSÉ.

Denis Boucher demande combien de temps va prendre la création de la nouvelle association nationale.

Vincent dit que ça va prendre plus d'un mois, mais qu'avant la fin de l'année 2015 ce serait probablement faisable. Il y a déjà des associations qui ont la volonté de le faire. Ça pourrait être rapide, mais il faut prendre le temps de bien faire les choses.

Denis Boucher demande comment la FAÉCUM pense que les associations seront maintenant d'accord pour se regrouper et se demande si cet entre-deux ne va pas affaiblir le mouvement étudiant.

Vincent Fournier Gosselin dit qu'il ne dirait pas qu'ils ne s'entendent pas avec les autres associations, c'est simplement qu'à la FEUQ, ils n'arrivaient pas à atteindre les objectifs. Pour ce qui est d'affaiblir le mouvement, la FAÉCUM pense que de rester au sein d'une association qui ne travaille pas est plus désavantageux que de se désaffilier momentanément pour mieux se rassembler. Il y a certainement un risque et jamais il n'y aura un bon moment, mais c'est un moment bien choisi présentement. Dans l'éventualité où il y a une attaque frontale, des coalitions pourront se former de toute façon.

Éliane Boucher proposerait de scinder la proposition en 2.

1 - Que la FAÉCUM ne soit plus membre de la FEUQ

2 - Que la FAÉCUM aille de l'avant pour la création d'une nouvelle association nationale.

Julien Thibault appuie.

La proposition est scindée en 2.

Maxim Lebel se demande si on ne devrait pas patienter pour faire front commun en attendant.

Vincent Fournier Gosselin dit que non, car à l'acceptation d'un cégep ou 2, il n'y a pas encore de mobilisation. Ce n'est pas encore le contexte de 2012.

Robin voudrait imposer une limite de temps et forcer le vote dans 15 minutes.

Mathieu Santos appuie.



La proposition est adoptée.

Louis-Paul Gamache demande quels indices portent à croire que les universités qui ne font pas partie de la FEUQ voudraient créer une autre organisation et la rejoindre. On n'atteint pas les objectifs s'ils ne le souhaitent pas.

Vincent Fournier Gosselin explique que Laval veut le faire et donc c'est un bloc majeur déjà. Aussi, les universités de Chicoutimi, Trois-Rivières, Rimouski et Sherbrooke ont exprimé un désir de participer aux négociations.

Mathieu Santos demande s'il y a quelqu'un de la FEUQ pour se défendre. Il explique que le fait même que la FEUQ ne soit pas là pour se défendre démontre qu'il y a un manque de présence et d'intérêt de sa part.

Philippe Letarte dit que la FEUQ n'a pas envoyé de membres pour se défendre, mais que l'Association de Droit lui a envoyé une invitation.

Béatrice Poirier dit qu'en ce moment on est dans une supposition. Elle se demande quelles sont les implications si on ne crée pas d'association nationale.

Vincent dit qu'il faudra travailler latéralement avec les autres associations. Ce ne serait pas idéal donc on va vraiment tenter que ça arrive. Il faut se regrouper au sein d'un groupe fort.

Louis Paul Gamache se demande s'il y a un règlement administratif qui empêcherait la FAÉCUM d'être dans 2 organisations et donc rester dans la FEUQ jusqu'à ce que la nouvelle association soit formée.

Vincent dit que c'est possible, mais que ça ne répond pas à l'objectif de travailler au niveau national. Il faut se lancer dans la désaffiliation pour lancer un message clair que la FEUQ ne fait plus le travail.

Colin Pratte demande la question préalable

Louis Lespérance appuie.

La proposition relativement à la désaffiliation de la FAÉCUM à la FEUQ est adoptée.

2. Création d'une nouvelle association nationale

Axel Fournier dit que le proposeur a fait mention des différences politiques entre la FAÉCUM et l'ASSÉ et demande quelles sont ces différences.

Vincent Fournier Gosselin dit que la démocratie représentative ne fonctionne pas avec l'ASSÉ. Il dit qu'il y a 3 positions qu'il faut avoir pour faire partie de l'ASSÉ et que la FAÉCUM ne les a pas.



Louis Lespérance demande si dans l'optique où on dit oui à la création de l'association, on donne carte blanche à la FAÉCUM.

Vincent Fournier Gosselin dit qu'au congrès, il y aura plusieurs questions, dont celle à savoir si la FAÉCUM reste membre de la FEUQ. À la FAÉCUM, chaque exécutant a une orientation de travail. Ainsi, cette question serait une orientation du secrétaire général. Il est aussi question de créer un comité. Il y aurait des questions sur le plan politique.

Étienne Gendron invite l'assemblée à battre la proposition, car plusieurs associations membres de la FAÉCUM sont dans une situation désolante, car elles sont membres de la FAÉCUM et membres de l'ASSÉ. Il doute que l'AED ait une position qui colle aux positions de la FEUQ. Il pense qu'on ne devrait pas se faire associer de force.

Robin Mercier Villeneuve invite l'assemblée à voter pour la proposition, car on a décidé de ne plus être membre de la FEUQ et qu'on devrait être mieux représentés dans une nouvelle association. Il pense qu'on serait mieux représentés par une nouvelle association que par une association déjà existante, soit l'ASSÉ. C'est un beau projet qui va rassembler plusieurs étudiants pour avoir une voix qu'on a déjà eu. L'AED n'aurait pas eu le même poids sans une association nationale.

Julien Thibault dit que dans l'optique d'une désaffiliation à la FEUQ, il a de la difficulté avec le postulat qu'on doit absolument s'affilier à la nouvelle association nationale qui sera créée. Il faut garder en tête la possibilité que l'association locale puisse s'associer à d'autres associations nationales.

Axel Fournier dit qu'il a été dit qu'il faut un rapport de force avec une association nationale, mais il y a aussi la possibilité que des coalitions se forment.

Vincent Fournier Gosselin pense que c'est essentiel de rassembler les forces vives du mouvement étudiant. À 1000 étudiants, on n'a pas autant de poids que 200000 étudiants. Les positions qui sont adoptées par l'AED sont portées à la FAÉCUM, puis à l'association nationale. Ce n'est pas l'inverse. Il est vrai qu'en temps de crise, on peut se coaliser, mais il n'y a pas que des crises, il y a aussi des questions qui peuvent faire avancer le mouvement étudiant. Les associations locales ont une grande influence et auront un pouvoir sur l'association nationale.

Philippe Letarte réitère que c'est pour financer la recherche et toutes les autres questions propres au mouvement étudiant. Ce n'est pas de faire le saut vers une association nationale, mais bien d'aller explorer la proposition d'une association nationale. On pourra toujours refuser par la suite.

Vincent Gingras demande la question préalable.

L'assemblée vote sur la proposition principale, liée au mandat de création d'une nouvelle association nationale.



ÉTUDIANT(E)S EN DROIT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La proposition adoptée à majorité.

Julien Thibault, Nicholas Ouellet, Colin Pratte et Axel Fournier note leur dissidence.

Jeremy van Doorn propose la fermeture

Véronique appuie.

L'assemblée générale est levée à 12h08.